

La théorie de la *Galoute*¹ et de la *Guéoula*² du Rav S.R Hirsch

Et ses conséquences sur son opposition au sionisme

Le Rav Shimshon Raphaël Hirsch (1808-1888, Francfort-sur-le-Main) est surtout connu comme étant le fondateur de la « néo-orthodoxie » avec le principe de « *Torah im Derekh-Erets* », incitant à étudier les matières profanes et à tirer profit des avancées de la modernité, tout en restant scrupuleusement attaché au strict respect de la Torah (Loi) et des *mitsvot* (commandements). Si cet aspect pourrait le rapprocher de l'école « *sioniste-religieuse* », il s'en éloigne pourtant explicitement lorsque son contemporain, le Rav Tsvi Hirsch Kalischer (1795-1874), tente de le convaincre que le soutien des autorités rabbiniques aux pionniers laïcs permettra d'amorcer la *Guéoula* finale.

A l'inverse, le Rav S.R Hirsch prône un vivre-ensemble en bonne harmonie entre Juifs et non-Juifs, en *Galoute*. Il condamne toute tentative de s'implanter en tant que collectivité à vocation politique en Palestine, considérant une telle démarche comme contraire aux textes de la Torah et des Sages.

Dans ce travail, nous nous pencherons sur des textes issus de ses différents ouvrages³, afin de montrer que s'y dessine une théorie spécifique de la *Galoute* et de la *Guéoula*. Or, c'est précisément de cette théorie que découle la position du Maître de Francfort-sur-le-Main à l'égard du mouvement sioniste naissant, dont il fut le contemporain.

¹ La « *Galoute* » signifie « l'Exil ». Cependant, nous verrons tout-au-long de ce travail qu'il s'agit davantage d'un concept que d'une délimitation géographique. La « *Guéoula* » signifie la « *Délivrance* » et fait référence à la sortie de l'Exil aux temps messianiques. Le mot signifie également « *ce qui est dévoilé* » (« *galouï* »). Etymologiquement, les deux mots sont proches, bien que leurs racines diffèrent (la racine de « *Guéoula* » comportant un « *alef* », contrairement à celle de « *Galoute* »). Aussi ai-je choisi d'employer uniquement les mots hébraïques, marquant davantage le lien intrinsèque entre les deux concepts que les traductions françaises « *Exil* » et « *Délivrance* ». De plus, une majuscule est systématiquement placée au début de ces mots, afin de souligner qu'il s'agit avant tout de « concepts ».

² Cf. note précédente.

³ Le Rav S.R Hirsch a écrit essentiellement en allemand, et certains textes ont déjà été traduits en français. C'est le cas des *Dix-neuf épîtres sur le Judaïsme (Iguéréte Tsafoun)*, ouvrage traduit en 1987 par Maurice Ruben-Hayoun aux Editions du Cerf. Les deux premiers tomes de son commentaire sur le Pentateuque (Béréchit – La Genèse ; Shémote – l'Exode) furent traduits par les soins des éditions Kountrass en 2000-2003. Récemment, en 2023, une *Anthologie des Œuvres du Rav Hirsch* - publiée en anglais en 2017 - fut traduite aux éditions Gallia. Cet article reprend les traductions françaises déjà existantes, ainsi que les traductions hébraïques, transcrites en français pour les besoins de l'article, et se trouvant dans divers supports : Edition hébraïque de l'ouvrage *Horev* (Feldheim 2007) ; recueil de textes *Shémesh ouMarpé* paru en 1992 aux éditions Artscroll Mésorah ; ainsi que les commentaires sur le Pentateuque traduits en hébreu et publiés par le Mossad Itz'hak Breuer, puis revus en 1989-1990 par le professeur Mordekhaï Breuer (2^{nde} édition, incluse dans le projet Bar-Ilan).

Plan

1^{ère} partie : La place de la Nation juive parmi les autres Nations (p.3)

- 1/ l'ouverture vers l'Universel dans le cadre d'une Torah authentique (p.3)
- 2/ L'apport Juif à l'évolution éthico-religieuse de l'humanité (p.6)
- 3/ La *Galoute*, une voie permettant la réalisation du plan divin pour l'humanité (p.8)
- 4/ Les conséquences du respect de la Loi sur le rapport au territoire (p.12)
- 5/ La supériorité de la Loi sur les autres éléments constitutifs d'une Nation (p.15)
- 6/ L'interdiction de rechercher l'indépendance politique durant la *Galoute* (p.18)

2^{nde} partie : La réaction du Rav Hirsch au projet de retour collectif en terre d'Israël (p.21)

- 1/ La réponse du Rav Hirsch au Rav Kalischer (p.21)
- 2/ La fin de la *Galoute*, un effort tourné vers l'extérieur ou vers l'intérieur ? (p.24)
- 3/ Le rapport du Rav Hirsch à la terre d'Israël (p. 25)
- 4/ L'opposition à l'idéal nationaliste de la fin du 19^{ème} siècle (p.28)
- 5/ Comment le Rav Hirsch aurait-il réagi à la création de l'Etat d'Israël ? (p.30)

Conclusion :

- Du Rav Shimshon Raphaël Hirsch au Rabbi de Satmar ? (p.34)

1^{ère} partie : La place de la Nation juive parmi les autres Nations

Le Rav Shimshon Raphaël Hirsch naît au début du 19^{ème} siècle en Allemagne. En ce qui concerne les Juifs, c'est l'époque de la sortie du ghetto et des nouveaux horizons sociaux apportés par l'émancipation en Europe. Les portes de l'Université s'ouvrent, et avec elles un accès plus important à la culture des Nations. Témoin de ce nouveau rapport avec le *monde non-Juif*, le rabbin allemand adopte une posture originale dans le monde rabbinique : un regard bienveillant envers les avancées humanistes, doublé d'une insistance sur la stricte observance de la Loi juive⁴. En tout état de cause, ses écrits concernant le concept de « Nation Juive » et ses interactions avec les autres Nations sont indissociables de la période et du lieu dans lesquels il évolue.

1/ L'ouverture vers l'Universel dans le cadre d'une Torah authentique

Dans son premier ouvrage, *Iguéréte Tsafoun* ou *Dix neuf épîtres sur le judaïsme*⁵, le Rav Hirsch présente un dialogue fictif entre un Juif érudit allemand – Naftali – et un autre Juif allemand – Benjamin - assimilé à sa culture d'adoption et très critique envers la religion de ses ancêtres. Ce dernier reproche au judaïsme d'éloigner les Juifs des « *sommets les plus élevés de la culture, du bien-être et du bonheur* »⁶. Son discours est accusateur, et représentant d'une certaine jeunesse juive attirée par la *Haskala*⁷ :

« Et la Torah dans tout cela ? Mais c'est elle qui est coupable de tout cela, au premier chef : en nous commandant de nous isoler elle suscite, à tout le moins, du soupçon, voire même une méfiance teintée d'hostilité ; elle soumet l'esprit au point de susciter des sarcasmes ; elle entrave nos efforts dans le domaine des arts plastiques, elle nous barre la voie de la libre spéculation par ses articles de foi ; et cet isolement dont elle fait une obligation nous frustrer de toute récompense pour les sciences et les arts, contribuant ainsi à nous en détourner.

⁴ Certes, le Rav Azriel Hildesheimer (cf. *infra* p.27, note 96) adoptera une posture similaire. Cependant, le Rav Hirsch en fut indubitablement le précurseur, puisqu'au moment de la sortie de son ouvrage *Iguéréte Tsafoun* (cf. note suivante), le Rav Hildesheimer n'était âgé que de 16 ans.

⁵ Paru pour la première fois en allemand en 1836, sous le pseudonyme de « *Ben-Ouziel* ».

⁶ 1^{ère} épître, p.70 dans l'édition française, op. cit.

⁷ La *Haskala* est le mouvement Juif des « *lumières* » apparu à la fin du 18^{ème} siècle et profondément implanté à l'époque du Rav Hirsch. Il appelle à une sortie du « *ghetto* » pour apprécier les apports de la culture profane séculaire et s'y impliquer.

Et notre science, à nous ? Mais elle déforme l'esprit ; elle le conduit à ergoter, à scruter de petites choses au point de le rendre inapte à toute vue juste, tant et si bien que je ne comprends pas que vous qui savez goûter aux beautés d'un Virgile, d'un Tasse et d'un Shakespeare, qui appréciez à leur juste valeur les systèmes logiques d'un Leibniz et d'un Kant, vous trouviez plaisir à lire les écrits sans forme ni goût de l'Ancien Testament et les folios si ineptes du Talmud »⁸.

Le Rav Hirsch répond longuement en procédant à une apologie assumée du judaïsme, tant de son mode de fonctionnement, par la pratique des *mitsvot*, que de l'étude de la Torah. Cependant, être profondément impliqué dans son judaïsme ne signifie pas se renfermer sur soi :

« [Il faut] reprendre les sources du judaïsme, Tanakh⁹, Midrash¹⁰ et Shas¹¹ ; les lire, les étudier et les comprendre afin de vivre selon elles ; en tirer des conceptions proprement juives sur Dieu, l'univers, l'humanité et Israël (...). Apprenez la langue du Tanakh aussi bien que celle du pays où vous vivez. Apprenez à penser dans les deux (...) »¹².

Il convient d'apprécier l'apport culturel des Nations du monde, tout en effectuant un tri entre ce qui est compatible avec la Torah, et ce qui ne l'est pas :

« Nous œuvrons tous à un même édifice, oui nous tous, tous les peuples, ceux d'hier et d'aujourd'hui, que ce soit à l'est, à l'ouest, au nord ou au sud, chacun avec son apparition sur la scène de l'histoire ou lorsqu'il en disparaît, chacun avec ses défauts et ses qualités, ses achèvements et ses manquements, sa sagesse et son délire, en somme chacun avec tout ce qu'il lègue à l'humanité : tout conflue vers l'édifice de l'humanité, une humanité qu'on éduque vers Dieu. C'est pour cela qu'auront vécu les peuples, ceux-là mêmes qui offriront l'exemple d'une honnêteté désintéressée et d'une authentique dignité humaine ; c'est pour cela qu'auront agi les hommes éclairés de toutes les nations qui usèrent de leur plume et de leur verbe pour hisser leurs congénères au niveau de l'Un de l'univers, pour glorifier le droit et pour élever l'homme par rapport à l'animal. C'est aussi dans ce but que l'art des Grecs, dans

⁸ 1^{ère} épître, pp.70-71 dans l'édition française, op. cit.

⁹ La Bible, c'est-à-dire : Torah (Pentateuque) ; Néviim (Prophètes) et Kétouvim (Hagiographes), d'où l'acronyme « *Tanakh* ».

¹⁰ Littérature rabbinique interprétant le texte biblique.

¹¹ Acronyme de « *Shisha* » (six) « *Sidré* » (ordres) en référence aux six ordres des traités de la Michna, expliqués et développés dans le Talmud.

¹² 18^{ème} épître, pp.182-183 dans l'édition française, op. cit.

sa pureté, aura élevé les esprits et que leur sagesse, dans sa véracité, aura éclairé les hommes (...).

Mais n'allez pas affirmer qu'une doctrine de Dieu, de l'univers et de l'humanité universelle entrave la science ! Les arts, les arts plastiques, dites-vous ! Mais, assurément ! Dès lors que les hommes oublièrent l'Un de l'univers et qu'ils divinisèrent ses créatures servantes, voire même leurs propres instincts animaux dont ils vénérèrent la toute puissance dans des statues au point que chacune d'entre elles est devenue le témoignage pénible d'une humanité déchue ; mais il est normal que depuis ce temps le judaïsme interdise la création et la possession de telles œuvres artistiques car pour lui la vérité prime sur l'art (...) »¹³.

Ainsi, avec un lyrisme transportant le lecteur vers des ambitions de fraternité humaine, mêlées à un zèle pour le vrai tel que présenté dans la Torah, le Rav Hirsch développe le principe énoncé par les Sages du Midrash : « *Si l'on te dit qu'il y a de la sagesse chez les Nations, tu peux y croire. Si l'on te dit qu'il y a de la Torah, n'y crois pas* »¹⁴.

En d'autres termes : Les nations du monde ont à apprendre aux Juifs, et il serait dommage de se fermer à cette connaissance. Cependant, la stricte limite reste le cadre éternel de la Torah. Si la « sagesse » contredit la loi juive, elle devient *de facto* incompatible avec le mode de vie juif.

Le rapport à l'Universel ne passe pas uniquement par la connaissance de la langue de *l'autre*, mais également par des rapports cordiaux et remplis d'humanité, tout en restant dans le strict respect de la loi juive :

« Venons-en aux relations avec les non-juifs : 'C'est qu'on se singularise, et on se fait aussitôt reconnaître comme Juif !'¹⁵. Fils de ma génération ! Mais qui te demande de te nier en tant que Juif ? Sois Juif, et sois-le de manière authentique, poursuis l'idéal du Juif authentique par l'accomplissement de la Torah dans la justice et l'amour ; et ainsi on ne dira pas 'parce qu'il est Juif' ni 'en dépit du fait qu'il est Juif'. Considère toi-même comme un Juif et propages-en l'idée autour de toi par la parole, mais surtout par l'exemple de ta vie au sein de tes frères

¹³ 15^{ème} épître, pp.152-153 dans l'édition française, op. cit.

¹⁴ Eikha Rabba 2, 13.

¹⁵ « Allusion à la première épître dans laquelle Benjamin instruisait contre le judaïsme un long acte d'accusation où cette remarque venait en tête » (M-R Hayoun, note 14, p.158 dans l'édition française, op. cit.).

non-juifs : c'est alors que tu ne te plaindras plus que ton être-juif ne peut plus voyager incognito.

'On ne peut donc pas parvenir à l'intimité avec eux si l'on ne boit ni ne mange dans leurs auberges ?' Mais, encore une fois, pratique donc la justice et l'amour ainsi que la Torah te l'enseigne : sois juste, sois fiable quand tu donnes ta parole ; dans ton cœur aie de l'amour pour ton frère non Juif ainsi que la Torah te l'enseigne ; nourris ses affamés, vêts ceux des siens qui sont dénudés, console ses malades, réconforte ceux des siens qui souffrent, conseille-les lorsqu'ils sont dans le désarroi, accours les assister lorsqu'ils se trouvent dans la détresse et le danger, déploie ta noble israélité dans toute sa plénitude. Et comment ne t'aimerait-on pas en retour ? Comment ne t'estimerait-on pas ? Et il n'y aurait pas ce degré d'intimité que ta vie peut supporter ?¹⁶

Tu en veux plus ; tu souhaites devenir membre de leur famille ? Ne vois-tu pas que tu ne le dois pas, que tu ne peux pas le faire (...); il ne s'agit pas ici d'hostilité mais du respect de ton israélité »¹⁷.

2/ L'apport Juif à l'évolution éthico-religieuse de l'humanité

La pensée du Rav Hirsch concernant les rapports avec les nations ne se limite pas aux exigences du vivre-ensemble. A la suite du Rambam¹⁸, il présente une véritable philosophie de l'Histoire orientée vers une amélioration constante de l'humanité. Aussi reprend-t-il une idée de son illustre prédécesseur, à propos de l'apparition du christianisme qui supplanta les religions polythéistes en Occident :

« (...) Voici qu'à la veille de sa Galoute, une jeune pousse se détacha de lui et devenait totalement étrangère à sa racine afin de pouvoir apporter au monde déchu du polythéisme, de la violence, de l'immoralité et de l'humiliation de l'homme, le message de l'Un de l'univers : tous les hommes sont frères, l'être humain est supérieur à la bête, on ne doit pas idolâtrer les biens matériels ni la jouissance, car tout cela n'est qu'un moyen de servir l'Un de

¹⁶ La Torah enseigne effectivement de façon explicite un ensemble de règles sociales et de véritable entraide vis-à-vis du « *guer tochav* », c'est-à-dire, l'étranger résidant parmi les Juifs en terre d'Israël dans le cadre d'un royaume juif. Cependant, il semble que le Rav Hirsch fasse davantage référence au principe talmudique de « *darké Shalom / les chemins de la paix* », s'adressant aux Juifs exilés parmi les nations, et obligeant à s'impliquer sur le plan social vis-à-vis des nécessiteux non-juifs du pays d'accueil (cf. TB Guittin 59a-62a).

¹⁷ 15^{ème} épître, pp.158-159 dans l'édition française, op. cit.

¹⁸ *Michné-Torah*, Hilkhote Mélékhim 11, 4.

l'univers. Grâce à cette excroissance, un pas a été fait en direction de la fin de toute l'Histoire (...) »¹⁹.

Les Droits de l'homme, mis en avant avec l'Emancipation à la fin du 18^{ème} siècle, vont selon lui dans le même sens d'un progrès général de l'humanité :

« Je bénis l'Emancipation lorsque je vois qu'aujourd'hui aucun principe, fût-il délirant, ne lui fait face et que sa seule rivale n'est autre qu'une étroitesse d'esprit qui avilit l'homme par son égoïsme et sa cupidité ; mais l'Emancipation veille sur le droit, le droit de l'homme : être considéré comme un homme parmi d'autres hommes, savoir que la terre est à Dieu, être à l'image de celui-ci pour que tous vous tiennent pour un frère ; or, ce droit et cet esprit sont respectés sans violence, par la force tranquille d'une vérité intérieure qui exige le sacrifice d'un vil égoïsme et d'un esprit cupide ; lorsque ce sacrifice est consenti, je salue alors la montée d'une aurore nouvelle, celle de l'humanité parmi les hommes, ce qui équivaut à l'étape intermédiaire de la reconnaissance de Dieu en tant que maître unique de tous les hommes, père de tous les enfants qui deviennent, de ce fait, tous frères ; et la terre, toute entière doit être gérée suivant la volonté de Dieu »²⁰.

Qu'on ne s'y méprenne pas : le Rav Hirsch n'appelle aucunement à un rapprochement des Juifs vers le christianisme ou vers l'Emancipation. Ces deux évènements majeurs de l'Histoire sont perçus comme les étapes nécessaires d'une évolution de l'humanité vers l'idéal messianique, mais ne concernent pas les Juifs eux-mêmes. Au contraire, ces derniers doivent accompagner l'évolution historique selon une directive leur étant bien spécifique :

« Mais combien suis-je désolé de voir qu'Israël se comprend si peu lui-même, qu'il quête si peu son propre esprit, qu'il tient l'Emancipation pour une fin en soi, comme le terme ultime de sa vocation au sein de l'Histoire, comme la voie menant à de plus grandes possessions de biens matériels que l'on divinisait, montrant ainsi qu'Israël avait oublié l'esprit et qu'il n'avait rien appris de la Galoute ; mais combien ne suis-je pas désolé de voir Israël se méconnaître et croire avoir acheté l'émancipation au prix d'un préjudice de la Torah et de l'abandon de l'âme de notre vie. Nous devons devenir des Juifs, des Juifs au sens du terme, imprégnés de l'esprit de la Torah conçue comme la source de notre vie. C'est alors que l'esprit du judaïsme

¹⁹ 9^{ème} épître, p.118 dans la traduction française, op. cit.

²⁰ 16^{ème} épître, p.164 dans l'édition française, op. cit.

saluera l'Emancipation en tant que voie nouvelle menant vers l'accomplissement de cet idéal de vie »²¹.

3/ La Galoute, une voie permettant la réalisation du plan divin pour l'humanité

La place d'Israël en *Galoute* est extrêmement subtile. Spectateurs des avancées positives de l'histoire des Nations, les Juifs ne doivent pas s'assimiler aux populations parmi lesquelles ils évoluent, mais suivre le chemin spécifique de la Torah tout en vivant en bonne intelligence avec leurs voisins. L'exercice est périlleux, mais il est indispensable. Tel est l'objectif de la *Galoute*, que le Rav Hirsch présente davantage comme une *nécessité* que comme un *châtiment* :

« Cet idéal, c'est-à-dire l'accomplissement de sa vocation dans le bonheur, ce peuple n'a pu s'en montrer digne que durant une brève période. Moïse, son premier prophète l'avait déjà prophétisé : le peuple ne tarderait pas à oublier Dieu tout en résidant sur le territoire donné par Dieu ; séduit par l'abondance, mal conseillé par l'exemple des autres peuples qui se cramponnent aux biens matériels et aux jouissances, le peuple allait oublier même sa vocation (...). La nécessité se fit sentir de lui retirer l'abondance, la richesse, la terre qui l'avait séduit... ; il devait être chassé du lieu du bonheur, coupable de l'avoir écarté de sa vocation ; rien d'autre à sauver, à emporter avec soi que la Torah, cette âme de la vie (...). Mais la destruction de l'Etat n'impliquait pas la disparition de la vocation de ce peuple ; cet Etat lui-même n'en était en fait que l'instrument. Cette catastrophe était partie intégrante du destin d'un peuple devant révéler Dieu et l'humanité pure, même en Galoute (...) »²².

La *Galoute* est donc un processus nécessaire. L'immersion parmi les nations est un véritable défi, mais les oppositions et les conflits que provoquent toutes confrontations de cultures différentes sont une première étape. Le Rav Hirsch développe cette idée dans son commentaire sur le Pentateuque, à l'occasion d'un passage sur les alliances établies par les Patriarches :

« Si la Galoute doit conduire un jour ses fils à une indépendance finale et définitive, elle doit se développer de façon progressive, depuis un point situé à l'extrême opposé, et confirmer la

²¹ Ibid., pp.164-165.

²² 9^{ème} épître, traduction française, p.117, op. cit.

brith [alliance] à chaque étape de son développement. C'est d'abord la brith Ya'akov, les centaines d'années passées dans la servitude, l'Alliance divine se manifestant en nous et pour nous, à travers l'épreuve de la misère. Ce stade est, peut-être, déjà derrière nous²³ (...). Nous en sommes désormais au dénouement du deuxième stade, celui de la brith Ytz'hak, où il nous faut aller libres et indépendants au milieu des peuples, sans craindre de leur part ni opposition ni jalousie ; où il nous faut continuer à porter l'héritage d'Avraham, même après notre émancipation, avec une entière confiance dans l'Alliance divine qui nous met à l'abri de toute jalousie ou rivalité. C'est là une épreuve de la Galoute qu'il nous faut encore surmonter. Alors seulement nous sera-t-il possible d'en venir au troisième stade, où nous pourrons gagner la reconnaissance et le respect des Nations, non pas en dépit de notre identité juive, mais précisément parce que nous sommes Juifs »²⁴.

La clef de la *Guéoula* sera transmise au peuple juif lorsque la *Galoute* sera parvenue à maturité. Pour ce faire, les Juifs doivent précisément être reconnus comme des représentants de la Torah. Plus encore : En respectant les *mitsvot* spécifiques qui les distinguent des autres peuples, les Juifs doivent ainsi mettre en avant le message universel porté par la Torah à l'intention de toute l'humanité :

« Ce livre d'enseignement de la sagesse divine sera diffusé à travers le monde grâce à ceux qui le portent avec eux dans leur dispersion, et il deviendra l'héritage des peuples. Ils pourront donc prendre connaissance de cette injonction, qui sera alors portée à leur attention (...). Car ce Livre propagera parmi eux la connaissance du Dieu Un et Unique, ainsi que de toutes les vérités qui en découlent : l'égalité et la fraternité entre les hommes, les devoirs de justice et d'humanité (...). Nous déduirons de tout cela que le peuple juif porte au sein des Nations le Livre des Livres et que, grâce à l'influence qu'il exerce sur elles, il leur apporte les lumières de la civilisation et des valeurs éthiques. Il en résulte que le peuple d'Israël pave par lui-même la voie conduisant aux portes de la Délivrance »²⁵.

²³ Bien que le Rav Hirsch fut un grand visionnaire dans de nombreux domaines, on ne peut s'empêcher de soupirer en lisant ces lignes avec le recul de l'Histoire. En effet, la plus grande épreuve pour le peuple juif arrivera près d'un siècle plus tard avec la *Shoah*, démontrant de facto que l'étape la plus douloureuse est davantage cyclique que chronologique...

²⁴ Commentaire sur Genèse 26, 15. Cité dans *Anthologie des œuvres du Rav Hirsch*, op. cit., pp.86-87.

²⁵ Commentaire sur Deutéronome 32, 43, cité dans *Anthologie des œuvres du Rav Hirsch*, op. cit. p.93.

La mission des Juifs en *Galoute* ne passe pas uniquement par le Livre, c'est-à-dire par la théorie, mais aussi et surtout par la mise en pratique de la Torah, permettant d'acquérir une stricte discipline allant de paire avec la bienveillance pour l'humanité. En se comportant de la sorte, les membres du peuple juif deviennent alors les modèles d'une humanité apaisée, et cela est profitable pour tous :

« (...) Enfin, mon Benjamin, si nous étions, si nous devenions ce que nous devrions être, si notre vie était l'image parachevée de notre doctrine, cela représenterait un formidable levier pour hâter le processus d'éducation de toute l'humanité ! Ce serait plus discret mais combien plus éminent, plus puissant et encore plus efficace que notre destin malheureux qui a révélé notre Dieu et l'humanité. En ces millénaires jalonnés de souffrances et de persécutions, cet idéal n'a été qu'imparfaitement atteint ; mais si la clémence des temps nous souriait enfin et que chaque Juif, chaque Juive donnait, en sa propre vie, l'exemple de modestes prêtres et prêtresses de Dieu et de l'humanité pure, si tant l'idéal que le devoir voulaient bien nous donner le temps, serait-il légitime, mon Benjamin, que nous nous lamentions encore sur notre sort ? »²⁶.

Dans son commentaire sur les Psaumes, le Rav S.R Hirsch combine ainsi ces deux dernières idées ; c'est-à-dire, d'une part, la diffusion des messages profondément humanistes de la Torah ; et d'autre part, la valeur indispensable – voire *préalable* – de l'exemple personnel :

« Dispersé parmi les nations, Israël devait désormais semer parmi elles les semences de la connaissance véridique de D.ieu, et faire évoluer la conscience humaine vers la connaissance des destinées ultimes de l'humanité. Ce rôle de 'seneur de D.ieu', notre peuple l'a assumé grâce au Livre de D.ieu que les Nations ont reçu de ses mains sur toute la surface de la terre ; il l'a assumé également grâce à l'application concrète des enseignements de ce Livre, dans l'exemple d'une vie tournée vers les sommets de la spiritualité, dans la rectitude et la pureté des mœurs, au niveau de l'individu comme de la famille ou de la communauté (...) »²⁷.

Dans son commentaire sur le verset annonçant l'humiliation consécutive à la *Galoute* d'Israël parmi les Nations²⁸, le Maître explique subtilement qu'il convient de distinguer entre

²⁶ 9^{ème} épître, traduction française, op. cit., pp.120-121.

²⁷ Commentaire sur Psaumes 126, 3-5 ; cité dans *Anthologie des œuvres du Rav Hirsch*, op. cit. p.99.

²⁸ Deutéronome 28, 37 : « Tu seras la stupeur, la parabole, la risée de toutes les nations où l'Eternel te conduira ».

une situation de fait initiale, défavorable aux Juifs ; et l'objectif de fond de la *Galoute*, identique à celui de l'instauration d'un Etat de Torah en terre d'Israël :

« Cette 'stupeur' et sa cause constituent un fait historique dévoilé à tous les peuples. C'est ainsi qu'Israël est parti en Galoute, et c'est ainsi qu'il amène à la connaissance du Dieu unique et spécifique qui condamne et juge hommes et peuples. La désolation d'Israël est la destruction historique, et cette désolation sera parabole et risée : ce sera un exemple étrange et apeurant, ainsi qu'un enseignement faisant trembler le cœur des peuples. Ce qui a été fait à Israël n'est qu'une 'parabole' (machal) : L'illustration s'appliquant sur un peuple à titre d'exemple contraint tous les peuples à le craindre s'ils tournent leur nuque de la morale divine. Alors Israël sera la 'risée' (shénina) car il est destiné à être dispersé parmi les peuples, et malgré cela il ne s'annulera pas parmi eux²⁹.

Au bout de centaines d'années, il sera reconnu comme un peuple spécifique, avec son propre destin montrant l'enseignement divin. Alors il sera vraiment 'aiguisé' (shénina)³⁰, il sera l'intermédiaire d'un enseignement pointilleux, cadré et précis, faisant trembler le cœur : préparant [l'enseignement] aiguisé³¹ pour éduquer les peuples. En effet, l'objectif d'Israël est d'être la lumière des Nations, et de rassembler tous les peuples vers Dieu et Sa Torah. Il pourra atteindre cette vision prophétique lorsque Dieu ramènera ses captifs³². S'il avait été méritant, il aurait atteint cet objectif en étant installé dans sa terre en tranquillité. Maintenant qu'il n'a pas été méritant, à lui de l'accomplir en Galoute. Or, par des épreuves difficiles, il préparera les modalités de cette vision prophétique afin de permettre la future Guéoula de toutes les Nations »³³.

Il n'y a donc pas, d'un côté, un objectif lié à l'installation en terre d'Israël ; et de l'autre, un objectif lié à la *Galoute*. La *Galoute* est une situation de fait nécessaire pour parvenir à ce qui n'a pas pu être accompli lorsqu'Israël évoluait sur la terre lui ayant été confiée par Dieu.

Sur place, Israël n'a pas réussi à être le modèle moral amenant l'humanité entière à la fraternité et à la connaissance divine. Cette mission ultime doit donc s'accomplir d'une

²⁹ Le rapport avec le mot « *shénina* » (traduit pour l'instant par « *risée* », car venant de « *shén* » signifiant « *dent* ») apparaît à la suite du texte.

³⁰ Le terme « *shénina* » d'abord compris comme la « *risée* » est maintenant employé dans son sens talmudique : « *aiguisé* » [comme une dent] dans l'étude de la Torah, et donc en l'espèce dans l'analyse des voies de Dieu devant lesquelles les peuples restent pantois.

³¹ « *shinoun* ».

³² D'après Isaïe, ch.2.

³³ Commentaire sur Deutéronome 28, 37 ; cité dans *Shémesh ouMarpé*, op. cit., p.353 (hébreu).

manière plus risquée, mais aussi plus efficace : En allant au contact des Nations ; en vivant parmi elles, et en y diffusant le message de la Torah, malgré les durs obstacles des persécutions et de l'assimilation.

4/ Les conséquences du respect de la Loi sur le rapport au territoire

Cependant, la vie sur la terre d'Israël a-t-elle véritablement été un rempart contre l'assimilation ? Au contraire, écrit le Rav Hirsch, c'est précisément pour ne pas laisser le peuple juif dégringoler au même niveau que les Cananéens originels que la *Galoute* fut nécessaire et salvatrice :

« L'éloignement rapide [de la terre d'Israël] est leur sauvetage spirituel et moral. Ils devaient être exilés de leur terre et perdre leur indépendance nationale, afin de ne pas arriver au même degré de corruption ayant amené sur les Cananéens le décret de destruction »³⁴.

Pourtant, la terre d'Israël n'est-elle pas la terre promise au peuple d'Israël ? Assurément ! Répond le Rav S.R Hirsch. Mais la qualité matérielle et spirituelle de la terre a un revers lorsque la volonté divine n'y est pas respectée. Le texte ne décrit-il pas les villes de Sédome et 'Amora comme des paradis terrestres avant leur destruction³⁵ ? Or, cette précision a son importance :

« Israël est destiné à s'installer aux environs du caveau de Sédome et 'Amora. Or, cet évènement est un grand avertissement à leur égard : L'abondance et le surplus sont les ennemis de la liberté s'il n'y a pas de garde-fou à leur danger. Israël n'a pas mérité la liberté et l'indépendance en s'installant sur cette terre, à moins de se vouer pleinement à la Torah. Une terre riche, 'où ruisselle le lait et le miel', élève une population faible, à moins qu'une soumission au joug de la Torah ne garantisse liberté et indépendance (...). Il s'agit d'un grand avertissement en tout lieu et de tout temps : Il n'y a de prospérité pour Israël que sur une terre de Torah. [A l'inverse,] Israël perdra du point de vue naturel et social, s'il se défait du joug de la Torah »³⁶.

³⁴ Commentaire sur Deutéronome 4, 26, Mossad Itz'hak Breuer, op. cit. (hébreu).

³⁵ Genèse 13, 10 : « (...) Toute la plaine du Jourdain, tout entière arrosée, avant que l'Éternel eût détruit Sédome et 'Amora; semblable à un jardin céleste, à la contrée d'Égypte (...) ».

³⁶ Commentaire sur Genèse 14, 1, Mossad Itz'hak Breuer, op. cit. (hébreu). Cf. également le commentaire du Ramban expliquant que la destruction de Sédome et 'Amora constitue la première démonstration que la terre

Dans un autre commentaire, le maître de Francfort s'arrête sur l'expression d'une terre où « ruisselle » le lait et le miel. Le terme hébraïque employé pour « ruisseler » est « zav[at] », que l'on trouve pour désigner un état maladif³⁷. Le choix de cette expression est loin d'être anodin :

« La notion de profusion de produits exprimée par la racine 'zov' à propos de la terre d'Israël est unique. Cette expression est appliquée à la terre juive, mais n'apparaît nulle part ailleurs dans cette acception. Dans la Bible, le radical 'zov' ne signifie jamais déborder. Il qualifie soit un état maladif chez l'homme, soit un jaillissement miraculeux (...)»³⁸, ou un écoulement provoqué de force (...)»³⁹. En somme, une terre où 'coule / zav[at]' le lait et le miel semble désigner, non pas un pays qui étale sa profusion suivant sa fertilité naturelle, mais un pays qui ne le fait que sous certaines conditions particulières. La terre Israël est un pays rude (...). A plusieurs reprises, nous le voyons atteint par la famine, et de plus, après le départ d'Israël, il reste désert (...). Un pays qui ne présente pas, comme l'Égypte, une fertilité naturelle dont les habitants n'ont qu'à profiter, mais un pays qui ne peut prospérer qu'avec la 'sollicitude divine particulière le baignant du début jusqu'à la fin de l'année'. Lorsqu'il est arrosé d'eau, il est florissant. Cette eau, il ne l'obtient cependant que d'en haut. Il s'agit d'une terre qui contraint ses habitants à être méritants (...). »⁴⁰

Ainsi le Rav Hirsch s'oppose à voir la terre comme un absolu irrationnel, ou pire, comme une *ségoula*, une méthode quasi-magique d'obtenir la réussite dans un domaine sans effort spécifique. Il convient d'ailleurs de signaler que tout en s'opposant au Rambam sur certains points⁴¹, il se présente comme un auteur rationaliste, très suspicieux envers la mystique juive, qu'il accuse d'enlever tout esprit critique au profit des superstitions⁴².

de Canaan ne supporte pas les pratiques allant à l'encontre de la volonté divine (Commentaire sur Genèse 19, 5).

³⁷ Cf. Lévitique, chapitre 15.

³⁸ Comme dans Psaumes 78, 20.

³⁹ Comme dans Lamentations 4, 9.

⁴⁰ Commentaire sur Exode 3, 8, Mossad Itz'hak Breuer, op. cit. (hébreu). Dans le même esprit, quant au potentiel de bénédiction accordé à la terre en fonction du comportement des habitants y évoluant, cf. également les commentaires du Rav Hirsch sur Genèse 26, 1 ; Exode 23, 20 ; Lévitique 18, 24 et 25, 18 ; Nombres 13, 18 ; et Deutéronome 8, 10.

⁴¹ Il lui reproche surtout d'avoir cherché à expliquer le judaïsme en faisant appel à des sciences profanes, au lieu de le faire exclusivement par les textes bibliques et talmudiques (Cf. la 18^{ème} épître du *Iguérete Tsafoun*).

⁴² Cf. épîtres 17 et 18 du *Iguérete Tsafoun*.

Cette approche explique donc en partie qu'il ne voit pas la terre d'Israël comme un objectif en soi, mais plutôt comme un moyen de parvenir à un respect véritable de la Loi. Aussi écrit-il à propos du don de la Torah, promulguée en plein désert du Sinaï : « *Dans le désert ce peuple reçut la Torah, ce qui en fit – quoi que sans sol ni terre – un peuple, un corps dont l'âme était la Torah* »⁴³.

Cette étape était nécessaire pour ne pas tomber dans un écueil quant à la perception de la terre « promise » : « *Au peuple échurent donc les bienfaits, l'Etat et le territoire, certes non point comme une fin en soi mais comme un moyen pour accomplir la volonté divine et suivre la Torah* »⁴⁴.

Dans son commentaire sur le Pentateuque, il développe davantage cette idée, en présentant une philosophie politico-religieuse systématique concernant le rapport entre territoire et Loi dans la constitution d'un Etat-Nation. Aussi écrit-il en commentant le verset - « *Voyez, je vous ai enseigné des lois et des statuts, selon ce que m'a ordonné l'Éternel, mon Dieu, afin que vous vous y conformiez dans le pays où vous allez entrer pour le posséder* »⁴⁵ :

« *Voici, vous voyez que Je vous enseigne des statuts et des lois comme des commandements divins, à condition que vous les accomplissiez dans la terre vers laquelle vous vous dirigez pour en hériter (...). Vous êtes le seul peuple dans le monde qui a eu des lois avant d'avoir une terre. Or ces statuts sont les seuls dont l'accomplissement n'est pas juste un intermédiaire à la vie du peuple, à son indépendance et à sa réussite nationale dépendant de sa terre nationale. Au contraire, ils sont l'objectif de tout cela. Tout autre peuple se définit ainsi en rapport à sa terre, et seulement par la suite, conçoit des lois pour le besoin de [la vie sur] sa terre. Toutefois en ce qui vous concerne, vous êtes devenus un peuple par l'intermédiaire de la Torah, et vous avez reçu une terre pour les besoins de [l'accomplissement de] la Torah (...). Votre législateur⁴⁶, l'homme qui a reçu de ses mains votre Torah, n'a pas vu votre terre de son vivant. Son pied n'a pas foulé sa terre. Il vous a 'seulement' transmis la Torah, et son enterrement en plein désert constitue le sceau divin de la Torah qu'il a transmise. Il témoigne ainsi que cette Loi est éternelle et qu'elle ne changera pas (...). Les lois de la Torah ne changent pas en fonction des changements de contexte vous concernant, ainsi que votre*

⁴³ 8^{ème} épître, traduction française, op. cit., p.115.

⁴⁴ Ibid., pp.115-116.

⁴⁵ Deutéronome 4, 5.

⁴⁶ Le Rav Hirsch fait ici référence à Moïse.

terre ; mais votre contexte ainsi que celui de votre terre change en fonction de votre foi variable dans les lois de la Torah.

Avec le livre de la Torah dans vos mains, vous vous tenez devant la terre vers laquelle vous venez dans l'objectif d'y accomplir pleinement la Loi. Avec ce livre de la Torah dans vos mains, vous êtes destinés à être exilés de la terre à un moment déterminé. Néanmoins, pour l'éternité, vous vous tiendrez comme un peuple dont tout l'objectif est d'accomplir cette Torah (...). Vous êtes le peuple de la Torah, pas 'le peuple de la terre'⁴⁷ ; et la terre est 'la terre de la Torah'. Sans Torah, elle n'est alors pas 'la terre d'Israël' »⁴⁸.

5/ La supériorité de la Loi sur les autres éléments constitutifs d'une Nation

Dans la pensée du Rav Hirsch, la Loi est le principal. Le territoire sur lequel s'exprime cette Loi est accessoire. Il en va de même en ce qui concerne l'indépendance politique, ne prenant sens qu'en s'inscrivant totalement au service de la Loi. Ce n'est pas la Torah qui doit être un élément de l'Etat, mais l'Etat qui doit s'adapter pour permettre à la Torah de s'exprimer :

« Notre ancien Etat indépendant n'était pas non plus l'essence et la finalité de la Nation, mais un moyen de réaliser notre vocation spirituelle (...). Et plus tard Dieu réunira de nouveau notre peuple sur son territoire où les principes de la Torah détermineront la vie de l'Etat (...) »⁴⁹.

Le rapport du peuple juif à la puissance militaire est également examiné dans ses écrits. Dans son commentaire sur la sortie d'Egypte, il remarque ainsi une contradiction intéressante : Si le texte stipule dans un premier temps que c'est un peuple apeuré à l'idée de combattre qui fuit vers le désert⁵⁰, il précise par la suite que les *bné-Israël*⁵¹ s'arment en

⁴⁷ Il s'agit d'un jeu de mot entre « *le peuple de la terre / 'am haarets* » faisant référence au peuple installé sur la terre d'Israël, et l'expression talmudique similaire « *'am haarets* » désignant l'ignorant en Torah (cf. notamment TB Pessa'him 49b).

⁴⁸ Commentaire sur Deutéronome 4, 5, Mossad Itz'hak Breuer, op. cit. (hébreu) ; cf. également dans le même esprit ses commentaires sur Ibid. 4, 14 ; 5, 28 ; 16, 9 ; 27, 2 et 32, 9.

⁴⁹ 16^{ème} épître, traduction française, op. cit., p.162.

⁵⁰ Exode 13, 17 : « *Or, lorsque le Pharaon laissa partir le peuple, Dieu ne les mena pas sur le chemin traversant le pays des Philistins, car il était proche ; car Dieu dit : 'Le peuple pourrait se raviser lorsqu'il verra la guerre devant lui et retourner en Egypte' ».*

⁵¹ Littéralement : « *Les enfants d'Israël* ». Terme employé dans le Pentateuque pour désigner les descendants du patriarche Ya'akov (Jacob), bien avant qu'il ne soit question du « *peuple juif* ».

sortant d'Égypte⁵². Selon le Rav Hirsch, cette volonté d'ajouter une force armée en plus de la protection divine est le fait exclusif du peuple :

« Ils craignaient manifestement, de manière tout à fait naturelle, de devoir succomber, dans le désert, à la faim et au glaive. De plus, l'idée que des hordes armées pouvaient les attaquer les a nécessairement effrayés déjà avant leur expédition dans le désert (...). Il semble par conséquent que le fait qu'ils soient partis 'hamouchim/armés (...) soit à considérer comme une mesure de précaution prise de son propre gré par le peuple. Dieu leur avait ordonné de n'avoir que leur bâton de voyageur à la main ; ils avaient cependant pensé devoir et pouvoir se munir également d'armes (...) »⁵³.

Après avoir traversé la mer rouge, le peuple est attaqué par 'Amalek, nom d'une peuplade symbolisant la haine irrationnelle envers Dieu et le peuple juif. Le Rav Hirsch décrit alors l'opposition entre un peuple évoluant hors des aléas de la puissance militaire (Israël), et un autre brandissant le glaive en étendard ('Amalek) :

« Eux seuls héritèrent de cet esprit qui opta pour le glaive, esprit qui poursuit la gloire des lauriers ensanglantés (...) en vue de l'anéantissement du bonheur des peuples et de la ruine du salut de l'humanité (...). Le glaive en quête de gloire de 'Amalek n'a cependant de répit tant que croît encore un seul brin de liberté qui ne se plie pas devant lui, tant que s'épanouit encore le moindre bonheur qui ne tremble pas devant sa puissance. Toute nation qui considère le glaive comme superflu et qui ose se fier à des puissances surnaturelles – puissances dont le glaive ignore tout et qui lui demeurent inaccessibles –, devient l'objet de sa haine mortelle et de son mépris fondamental. Le représentant de la pacifique dignité humaine tourne à ses yeux son propre principe en dérision. Il le perçoit de ce fait comme son unique et véritable adversaire qui lui fait pressentir sa ruine future »⁵⁴.

Attaqué, le peuple est néanmoins obligé de se défendre, et une véritable stratégie s'organise. Cependant, il ne s'agit pas d'une stratégie militaire classique, mais plutôt d'un

⁵² Exode 13, 18 : « Les bné-Israël étaient partis armés du pays d'Égypte ». Précisons toutefois que le terme « armés » se lit ici « 'hamouchim », qu'Onkelos et Rachi rendent effectivement de la sorte. Le Rav Hirsch suit cette lecture. Cependant, d'autres interprétations existent, selon lesquelles il n'est pas question d'armes dans ce verset (cf. Rachi sur place dans sa seconde explication ; Hizkouni ; Targoum Yonathan ; etc.).

⁵³ Commentaire sur Exode 14, 12, traduction française, op. cit., p.295.

⁵⁴ Commentaire sur Ibid. 17, 8-16, ibid., p.379.

partage entre la force armée, dirigée par Josué, le disciple de Moïse ; et la force spirituelle, marquée par l'action de ce dernier :

« Josué fit comme Moïse lui avait dit, afin de combattre 'Amalek. Moïse, Aharon et 'Hour étaient montés au sommet de la colline. Et il arriva que lorsque Moïse tenait sa main élevée, Israël triomphait, et que lorsqu'il laissait reposer sa main, 'Amalek triomphait. Les mains de Moïse devinrent pesantes, ils prirent alors une pierre, la placèrent sous lui, et il s'assit dessus. Aharon et 'Hour soutinrent ses mains, l'un d'ici et l'autre de là ; ses mains demeurèrent ainsi l'expression de la foi, jusqu'au coucher du soleil. Josué affaiblit 'Amalek et son peuple par le fil de l'épée » (Exode 17, 11-13).

Le commentaire du Rav Hirsch sur ce passage est éloquent et représentatif de sa pensée sur le rapport du peuple juif à la force militaire :

« Attaqué par 'Amalek, Israël doit accepter le combat ; cependant, ce n'est pas l'épée d'Israël, mais le bâton de Moïse qui triomphe de 'Amalek. Ce n'est pas non plus une force miraculeuse inhérente au bâton qui remporte la victoire, mais la foi exprimée et révélée par la main élevée de Moïse, le dévouement et l'attachement confiants à D.ieu »⁵⁵.

Ainsi, en ce qui concerne la terre, l'indépendance politique et la force militaire⁵⁶, la même idée est développée : Il s'agit d'éléments nécessaires à la constitution d'une Nation, à la stricte condition qu'ils soient au service de la Loi et de la foi en Dieu.

Cependant, ces éléments pris indépendamment en tant qu'objectifs propres sont étrangers au système politico-religieux conçu par la Torah. Aussi nos prières journalières pour le retour en terre d'Israël sont-elles tournées vers la réalisation du rassemblement des exilés... dans un objectif exclusivement spirituel :

« Au moment où nous prions et requérons notre véritable espoir de rassembler nos exilés dans notre terre, nous n'espérons pas mettre en place là-bas un Etat parmi les Etats ; mais que par notre nouvelle unité sur notre terre, la terre promise, nous ayons le mérite de voir complètement l'accomplissement de notre vocation spirituelle »⁵⁷.

⁵⁵ Commentaire sur Exode 17, 9-12 ; Ibid., p.380.

⁵⁶ En ce qui concerne le rapport à la force militaire, cf. également les commentaires du Rav Hirsch sur Deutéronome 17, 14 et 25, 19.

⁵⁷ 'Horev, ch. 96, 608, op. cit. p.436 (hébreu).

6/ L'interdiction de rechercher l'indépendance politique durant la *Galoute*

Si le Rav Shimshon Raphaël Hirsch mentionne ce rapport à l'Etat dans le cadre des *prières*, c'est qu'il est totalement exclu de rechercher l'indépendance politique d'une manière effective :

*« Tant que le Saint, béni soit-Il, ne nous appelle pas pour revenir là-bas, dans tout endroit précis qu'il nous désignera, nous devons nous investir ici [en Galoute], y rassembler nos forces physiques, économiques et spirituelles, ainsi que toutes les valeurs liées à Israël, afin de prier pour la paix des Etats qui nous ont reçus sous leur protection »*⁵⁸.

Effectivement, nous avons déjà noté à quel point est-il important pour ce grand éducateur juif d'instaurer une harmonie avec les Nations dans le cadre-même de la *Galoute*. Le modèle qu'Israël n'a pas pu être lors du bref passage par l'indépendance nationale doit désormais s'y exprimer⁵⁹.

Par conséquent, il donne une interprétation bien plus humaniste qu'utilitariste aux propos du prophète Jérémie dans la Bible : *« Voici les termes de la lettre que le prophète Jérémie adressa depuis Jérusalem (...) : 'Travaillez enfin à la prospérité de la ville où Je vous ai exilés et implorez D.ieu en sa faveur, car sa prospérité est le gage de votre prospérité »*⁶⁰.

D'une première lecture de ce passage, on pourrait y voir une injonction très pragmatique : Si la situation économique et sociale du pays d'accueil en vient à se détériorer, les communautés juives sur place en seront directement touchées. Aussi convient-il de prier également pour la collectivité qui accueille... Telle n'est pas la vision du Rav Hirsch qui conçoit la présence en *Galoute* comme une nécessité permettant d'apprendre au peuple juif sa mission de lumière des Nations :

« Les pays où ils résident les y ont vu naître ; en bon citoyens, ils en respectent les gouvernants et les institutions dont dépend leur bien-être, ainsi que toutes les Nations auxquelles les destinées du peuple d'Israël sont liées depuis des millénaires (...). Aussi Israël a une obligation qui n'est pas moindre que tous les saints commandements que Dieu béni soit-

⁵⁸ Ibid.

⁵⁹ Cf. *supra*, pp.10-11.

⁶⁰ Jérémie 29, 1-8.

Il nous a ordonnés, non seulement de respecter toutes les lois du pays explicitement promulguées, mais de le faire avec une bonne volonté, par l'action et la parole (...)»⁶¹.

L'influence du Maharal de Prague se ressent dans ses écrits, lorsqu'il établit un lien direct entre la « *prière pour le royaume* », mentionnée dans la Michna⁶², et un autre sujet mentionné par ailleurs dans le Talmud, les « *trois serments* » :

« (...) Nous devons nous investir là-bas [en Galoute], y rassembler nos forces physiques, économiques et spirituelles, ainsi que toutes les valeurs liées à Israël, afin de prier pour la paix des Etats qui nous ont reçus sous leur protection. Il nous faut certes exprimer notre nostalgie envers notre lointaine patrie, mais à travers le deuil, l'attente, et le cœur rempli d'espérance. Une espérance, du reste, dont nous ne pourrions voir l'accomplissement que grâce à la réalisation de tous les devoirs liés à notre mission. Il nous est de fait interdit d'œuvrer au rassemblement des exilés, ou à reprendre possession de notre terre par des moyens concrets⁶³. Car tel est l'enseignement de nos Sages : lorsque Dieu envoya le peuple d'Israël en Galoute, Il leur fit faire trois serments. Le premier imposait que le peuple d'Israël ne monte pas comme une muraille, c'est-à-dire que les Juifs ne cherchent pas à monter en masse vers leur terre pour rétablir leur Etat ; le second, qu'ils ne se révoltent pas contre les nations du monde ; le troisième s'adressait aux nations elles-mêmes, afin qu'elles ne soumettent pas les Juifs à une oppression abusive (Kétoubote 111a). Pour ce qui est des deux premiers serments, il suffit d'étudier l'Histoire pour constater comment les Juifs s'y sont fidèlement tenus. Quant au troisième, que les nations s'en fassent jugent par elles-mêmes »⁶⁴.

⁶¹ 'Horev 5, 609, op. cit. p.437 (hébreu).

⁶² Avote 3, 2 : « *Rabbi 'Hanina, suppléant du grand-prêtre, disait : 'Prie pour le salut de ceux qui sont à la tête de l'Etat, car, sans la crainte qu'ils inspirent, les hommes s'entredévorerait'* ».

⁶³ Dans l'extrait de ce passage cité dans *l'Anthologie des œuvres du Rav Hirsch*, op. cit., p.91, sont rajoutés ici les mots : « *et sans l'autorisation des nations* ». Cependant dans l'édition Feldheim de *'Horev* (en hébreu), ces mots sont ajoutés ici entre crochets, signe qu'il s'agit d'un ajout postérieur. J'ai choisi de ne pas les mentionner, car le passage du traité talmudique *Kétoubote*, rapporté par le Rav Hirsch, ne fait pas état de l'éventualité d'un accord des nations permettant un retour sur la terre d'Israël sans appel divin effectif (il s'agit d'une interprétation tardive de ce passage).

⁶⁴ 'Horev 5, 608. Extrait traduit dans *l'Anthologie des œuvres du Rav Hirsch*, op. cit., pp.91-92. Le Maharal de Prague introduit le lien entre ces deux sujets par l'intermédiaire d'une troisième problématique : la requête de la prière journalière (*'Amida*) indiquant le souhait de la fin du « *royaume mécréant* ». Les détracteurs du judaïsme voyaient dans cette prière une attaque frontale contre les royaumes des Nations dans lesquels les Juifs étaient établis. Aussi le Maharal démontre-t-il que cette perception est totalement erronée : « (...) *Il y a un enseignement explicite dans la Michna du traité Avot : 'Prie pour la paix du royaume, car s'il n'y avait sa crainte, l'homme avalerait son prochain vivant'* (2, 3). *Il est connu que l'intention n'est pas de prier pour le royaume d'Israël, car s'il en était ainsi, il n'aurait pas été nécessaire de donner la raison [suivante] : 'car s'il n'y avait sa crainte, l'homme avalerait son prochain vivant'* (...). *De plus, [prier contre les royaumes des Nations hébergeant*

Si une lecture littérale de ce passage talmudique laisse penser à une « obligation de passivité »⁶⁵, la rétrospective des différents écrits du Rav Hirsch sur le rapport à la *Galoute* et aux Nations montre qu'il n'en est rien dans son esprit⁶⁶.

Certes, il est interdit de se regrouper collectivement afin de restaurer une indépendance politique en terre d'Israël. Cependant, cette prohibition talmudique a pour objectif de promouvoir une obligation d'être actif dans la vie sociétale des pays dans lesquels le peuple juif évolue. En d'autres termes, c'est précisément car la mission d'Israël en *Galoute* n'est pas terminée que toute tentative de restauration politique est vouée à l'échec, spirituellement parlant. L'« appel » de Dieu interviendra uniquement lorsque la lumière de la Torah aura enfin brillé en *Galoute*.

les Juifs] serait contraire à ce qui nous a été ordonné par l'intermédiaire des prophètes, quant à l'obligation de prier pour la paix des royaumes parmi lesquels nous sommes exilés, tel qu'il est écrit par l'intermédiaire du prophète Jérémie (...) [cf. supra]. Or, au contraire, nos Sages nous ont demandé d'accepter la royauté et la domination des Nations. Après que le Saint, béni soit-Il ait décrété que nous évoluions sous leur autorité, il nous incombe d'accepter leur souveraineté, afin de ne pas aller contre le décret [divin]. [Aussi est-il écrit] dans le dernier chapitre [du traité] Kétoubote (111a) : '(...) Ces trois serments, pourquoi cela ? Rabbi Yossi bar 'Hanina a dit : l'un consiste à ne pas monter en muraille dans la terre [c'est-à-dire par la force] ; l'un par lequel le Saint, béni soit-Il, a adjuré Israël de ne pas se révolter contre les nations ; et l'un par lequel le Saint, béni soit-Il, a adjuré les nations du monde de ne pas trop opprimer Israël (...) » (Béer haGola, 7^{ème} puits, traduction libre).

⁶⁵ Effectivement, dans son ouvrage monumental sur les « trois serments », le Rabbi de Satmar, R. Yoël Teitelbaum considère qu'il existe une interdiction de faire tout effort pour retourner collectivement en terre d'Israël. Il y démontre ainsi l'erreur des sionistes religieux s'appuyant à tort – selon lui – sur des textes d'auteurs médiévaux pour affirmer le contraire (cf. notamment *Vayoël Moché I*, 68).

⁶⁶ La même remarque peut être établie en ce qui concerne le Maharal de Prague, ayant lui-même mis en évidence dans ses écrits une philosophie systématique de la *Galoute* (comme l'indique notamment le titre de l'un de ses ouvrages, le *Béer haGola – Puits de l'Exil*).

2^{nde} partie : La réaction du Rav Hirsch au projet de retour collectif en terre d'Israël

En 1862, le rabbin allemand Tsvi Hirsch Kalischer publie son ouvrage *Drichat Tsion*, dans lequel il expose la nécessité de rassembler les Juifs européens afin de repeupler la terre d'Israël. Depuis plusieurs années, sa pensée s'associe à l'action, puisqu'il commence à entreprendre l'achat de terrains en Palestine dès 1836. Pour cela, il demande l'aide financière des Rotchild de Francfort, en leur présentant un plan concret d'achat de terres à Mohamed Ali, alors gouverneur ottoman de l'Égypte et de la Palestine.

1/ La réponse du Rav Hirsch au Rav Kalischer

Le Rav Kalischer est le premier à proposer les idées phares qui seront reprises - puis développées et conceptualisées - par le Rav Avraham Itz'hak Kook⁶⁷, près d'un siècle plus tard. Il tente de rallier ses contemporains à sa cause, et écrit ainsi à plusieurs rabbins afin de chercher une caution à ses projets et ses idées.

En se tournant vers le Rav Shimshon Raphaël Hirsch, on suppose qu'il s'attend à un accueil favorable, étant donné que le rabbin de Francfort est réputé ouvert vis-à-vis des questions liées à la modernité. Or, pour le Rav Kalischer, ainsi que pour les premiers pionniers commençant à quitter l'Europe vers la Palestine, le « retour » à « Sion » est une problématique d'actualité imminente. On peut donc imaginer sa déception lorsqu'il reçoit en 1864, soit deux ans après la parution du *Drichat Tsion*, un courrier du Rav Hirsch, dans lequel ce dernier s'oppose frontalement au projet de retour collectif en Palestine, ainsi qu'aux principales thèses présentées dans l'ouvrage du Rav Kalischer.

En voici un extrait :

« (...) Et moi, dans mon humilité, n'ayant pas connaissance des choses cachées, la seule voie me semblant la bonne est de marcher sur le chemin de nos ancêtres nous ayant précédés, et qui ne nous ont placé devant les yeux [qu'un seul objectif :] être 'harédim⁶⁸ de toutes nos forces afin d'arranger nos voies dans le chemin de la Torah, devant Notre Dieu, ainsi que

⁶⁷ 1865-1935. Il fut notamment le premier grand rabbin de Jérusalem, et il est considéré comme le « père » du sionisme religieux. On peut lire des extraits de sa philosophie concernant l'aspect politique du retour en Israël dans l'ouvrage de Benjamin Gross, *Les défis du destin Juif, politique et religion dans la pensée du Rav Kook*, éditions Albin Michel, 2012.

⁶⁸ Le mot « 'harédim » vient de « 'harada » qui signifie « trembler », et il fait ici référence à ceux qui « tremblent [devant Dieu] ».

d'élever⁶⁹ tout obstacle de parmi nous, tout en espérant la Guéoula chaque jour à condition d'écouter Sa voix. Or, il ne nous a jamais été imposé⁷⁰ de nous tourner vers le chemin de la Guéoula en renforçant et en arrangeant la terre sacrée, mais uniquement en renforçant et en arrangeant nos cœurs. (...) A peu près tous [ceux qui appuient ce projet]⁷¹, à l'exception du seul maître⁷² sont éloignés du chemin de la Torah et de la mitsva⁷³. Ils sont à compter parmi les nouveaux [juifs] qui se défont du joug de la Torah (...). De plus, mon souci ne tarit pas en constatant que nous voyons dans tout ceci un nouvel obstacle sur la terre sacrée, par la profanation du Shabbat et des commandements relatifs à la terre⁷⁴ (...)»⁷⁵.

Certes novateur dans la direction de sa communauté, le Rav refuse explicitement toute innovation dans le domaine politique. Le service divin est un domaine relevant de l'intérieur. Il convient de s'arranger soi-même, plutôt que d'imaginer changer le monde en précipitant l'arrivée du Messie par une entreprise de retour vers la terre d'Israël.

Dans un premier temps, il refuse donc l'hypothèse d'un effort collectif consistant à travailler la terre pour la repeupler. Puis, dans un second temps, il met en avant la réalité de l'entreprise sioniste et l'oppose au Rav Kalischer : Ceux qui sont à la tête de ce projet ne respectent pas la Torah, comment imaginer dès-lors qu'un tel projet puisse servir la volonté divine ?

Ce discours est dans la continuité de sa pensée concernant la terre d'Israël : Il s'agit d'un élément indispensable de la Nation juive originelle, à la condition formelle qu'elle serve de socle à la Loi : « *La terre est 'la terre de la Torah'. Sans Torah, elle n'est alors pas 'la terre d'Israël' »*⁷⁶.

Tout en restant extrêmement courtois, et en garantissant qu'il ne souhaite pas discréditer le Rav Kalischer publiquement⁷⁷, il reste ferme sur ses positions, concluant ainsi sa lettre :

⁶⁹ « *léharim* », ici dans le sens d' « écarter ».

⁷⁰ Littéralement : « *mis sur nos épaules* ».

⁷¹ A ce stade, il s'agit d'une réponse à la thèse du Rav Kalischer, selon laquelle le soutien des « *grands hommes* » (Disraéli de Londres ; Crémieux de Paris ; etc.) est un signe de la proche *Guéoula* (*Shémesh ouMarpé*, op. cit., note 2, p.211).

⁷² « *Adon* », faisant référence au baron Shimon Wolff Rotchild de Francfort (Ibid., note 1 p.211).

⁷³ Singulier du mot « *mitsvot* » (cf. *supra*, p.1).

⁷⁴ La législation juive contient plusieurs lois agricoles ne pouvant se pratiquer que sur la terre d'Israël. Aussi la venue de pionniers laïcs pratiquant l'agriculture sans tenir compte de ces lois constitue une profanation de la terre d'Israël.

⁷⁵ Lettre en date du 24 Janvier 1864 ; citée dans *Shémesh ouMarpé*, op. cit., pp.211-212 (hébreu).

⁷⁶ Commentaire sur Deutéronome 4, 5, cf. *supra* p.15.

⁷⁷ Cf. le texte de la lettre cité dans *Shémesh ouMarpé*, op. cit.

« Et que l'Éternel éclaire nos yeux ; qu'il nous sauve de tout piège sur notre chemin, en se dépêchant de nous envoyer l'envoyé de son alliance, dont Il nous a garanti qu'il fraiera le chemin devant son Messie, et qu'il ramènera tous nos cœurs vers notre Père qui est aux Cieux ; et qu'il fasse ressentir notre Guéoula et le sauvetage de nos âmes comme bon lui semblera »⁷⁸.

Le message est clair : Il n'appartient pas au peuple d'Israël de tenter la moindre action pour précipiter la venue du Messie. Que ce soit par l'intermédiaire de l'achat de terres palestiniennes ou par tout autre moyen, une telle démarche est vaine, car Seul Dieu décide du moment de la *Guéoula*.

En mentionnant « l'envoyé de son alliance, dont Il nous a garanti qu'il fraiera le chemin devant son Messie », le Rav Hirsch fait ainsi référence à la promesse ultime se trouvant à la fin des prophéties bibliques, dans le livre de Malachie (3, 23) : « Or, Je vous enverrai Elie, le prophète, avant qu'arrive le jour de l'Éternel, jour grand et redoutable ! ». Il en va de même lorsqu'il mentionne que le Messie « ramènera tous nos cœurs vers notre Père qui est aux Cieux », rappelant le verset suivant : « Lui ramènera le cœur des pères à leurs enfants, et le cœur des enfants à leurs pères, de peur que Je n'intervienne et ne frappe la terre d'anathème » (Ibid. 3, 24).

Cette allusion n'est pas qu'une simple formule de conclusion. En effet, bien que le sens simple du verset ne s'applique pas spécifiquement à « la terre d'Israël », le message adressé au Rav Kalischer est sans équivoque : Si les Juifs tentent eux-mêmes de rentrer sur la terre d'Israël, et à *fortiori* sans l'intention de respecter scrupuleusement la Loi, c'est alors la terre et tous ses habitants qui en subiront les conséquences.

L'idée forte du Rav Hirsch selon laquelle *la terre* n'est qu'un moyen pour que s'exprime la *Loi* est d'ailleurs implicitement contenue dans le choix de ce passage. En effet, le verset précédent stipule : « Souvenez-vous de la Loi [Torah] de Moïse, mon serviteur, à qui J'ai signifié, sur le 'Horev, des statuts et des ordonnances pour tout Israël » (Malachie 3, 22). Certes, « 'Horev » est l'un des noms du mont Sināï, l'endroit lié par excellence à la promulgation de la *Loi*. Mais il s'agit également du titre de son second ouvrage, paru en 1837, dont l'objectif est d'expliquer les différents commandements de la Torah. C'est dans

⁷⁸ Ibid.

cet ouvrage que se trouve précisément son affirmation explicite de l'obligation d'accepter la *Galoute* tant que Dieu n'appelle pas explicitement au retour⁷⁹.

2/ La fin de la *Galoute*, effort tourné vers l'extérieur ou vers l'intérieur ?

Par la suite, les correspondances entre les deux éminents rabbins continuent, mais le ton se fait de moins en moins cordial. Ainsi, le Rav Hirsch envoie une lettre au Rav Ya'akov HaLévy Lifshitz⁸⁰ en 1886 - soit deux ans avant sa disparition – afin d'exprimer son profond désaccord sur le nouveau mouvement sioniste, s'exprimant alors par la voix des « *Amants de Sion* »⁸¹. Il y confie sa divergence d'opinions avec le Rav Kalischer, et les tensions ayant existé entre eux du vivant de ce dernier⁸² :

« Quant au maître et génie Rav Tsvi Hirsch Kalischer, que sa mémoire soit bénie (...), j'étais son opposant farouche (...) en ce qui concerne ce sujet. Il m'a écrit plus de trois ou quatre fois à ce propos. Il m'a envoyé ses écrits et ses amis pour me presser de le soutenir sur le sujet de l'installation en terre d'Israël ; jusqu'à ce qu'il vienne finalement à mon encounter avec des réprimandes innommables, en m'accusant de retarder la *Guéoula*, etc. Je lui ai demandé d'arrêter de m'entretenir à ce sujet. En effet, ce qu'il considère comme une grande *mitsva*⁸³ est à mes yeux une transgression, et non des moindres (...)»⁸⁴.

La querelle est strictement idéologique, comme le montrent les qualificatifs élogieux attribués au Rav Kalischer. Il y a une réelle tension sur ce sujet épineux, avec des implications concrètes sur la vie des Juifs de cette fin du 19^{ème} siècle. Néanmoins, le Rav Hirsch reconnaît l'érudition de celui qu'il considère explicitement comme son « *opposant* », mais uniquement « *en ce qui concerne ce sujet* », c'est-à-dire l'établissement collectif en terre d'Israël.

Le point d'achoppement entre les deux Maîtres est la question de la sortie de la *Galoute*. Selon le Rav Kalischer, la *Guéoula* nécessite un effort collectif tourné vers l'extérieur, et

⁷⁹ 'Horev, op. cit., 5, 608.

⁸⁰ 1838-1921, Lituanie. Le Rav Lifshitz était le secrétaire personnel du Rav El'hanan Spector, *av beth-Din* de Kovno.

⁸¹ Le mouvement des « *Amants de Sion* » ou « *Hivat Tzion* » est fondé en 1881 par Léon Pinsker à Odessa en Russie, marquant les débuts officiels du « sionisme politique », théorisé dans l'ouvrage paru l'année suivante sous la plume de Léon Pinsker : *Auto-émancipation*.

⁸² Le Rav Kalischer est mort en 1874, soit 12 ans avant l'écriture de cette lettre.

⁸³ Cf. *supra*, note 73.

⁸⁴ Extrait de la lettre, publié dans le recueil *Shémesh ouMarpé*, op. cit., p.216.

impliquant toutes les forces du peuple juif, même parmi ceux qui n'observent pas les lois de la Torah. On retrouvera cet argumentaire avec quelques nuances chez le Rav Kook (1865-1935)⁸⁵ et le Rav Teichtal (1885-1945), ce dernier reprenant d'ailleurs à plusieurs reprises l'accusation de « *retarder la Guéoula* », à l'encontre des autorités rabbiniques orthodoxes refusant de s'associer aux pionniers laïcs pour acquérir l'indépendance politique en Palestine⁸⁶.

A l'opposé, le Rav Hirsch considère que la *Guéoula* nécessite un effort collectif intérieur, consistant en l'amélioration du rapport à Dieu, mais également à l'humanité entière. Tant que cet effort n'est pas complété par le processus de la *Galoute*, toute tentative d'en sortir est *de facto* prématurée. Or, seul un signal divin totalement explicite peut indiquer que l'objectif de la *Galoute* est enfin accompli⁸⁷.

3/ Le rapport du Rav Hirsch à la terre d'Israël

Dans son essai se trouvant à la fin du recueil *Shémesh ouMarpé, Vayhi biYéchouroun Mélekh*⁸⁸, le Rav E. M Klugman résume l'opposition du Rav S.R Hirsch à l'idéologie *pré-sioniste* du Rav Kalischer en trois points principaux⁸⁹ :

1/ Les Sages du Talmud et du Midrash ont insisté sur l'importance d'attendre la *Guéoula*, tout en se renforçant dans le rapport à Dieu et au genre humain. Cependant, ils n'ont jamais

⁸⁵ Cf. B. Gross, *Les défis du destin Juif*, op. cit.

⁸⁶ Dans son ouvrage *Em Habanim Semé'hah*, publié à Budapest en 1943 (traduit en français en 2018 par S. Brodowicz, et diffusé par la Fondation pour la mémoire de la Shoah). Le Rav Teichtal faisait partie des autorités rabbiniques hongroises d'avant guerre, totalement opposées au projet sioniste. Confronté aux horreurs du nazisme, il réalise que le salut du peuple juif ne peut passer que par l'acquisition de l'indépendance nationale en terre d'Israël. Dans son ouvrage, il « avoue » ainsi avoir été dans l'erreur toute sa vie à ce sujet, et se montre très incisif à l'encontre de ses contemporains réticents au fait de s'associer à des laïcs pour précipiter la *Guéoula*. Il cite à plusieurs reprises l'ouvrage de Rav Tsvi Hirsch Kalischer, le *Drichat Tsion*, dont il s'inspire beaucoup. Il se présente d'ailleurs explicitement comme le continuateur de sa pensée, en présentant en début d'ouvrage les approbations rabbiniques reçues lors de la parution du *Drichat Tsion* : « *En guise d'approbations, je présente en ouverture de l'ouvrage les assentiments donnés par de grands, saints et nobles maîtres à l'ouvrage Derichat Tsion, écrit par notre éminent et juste maître, le Rav Tsvi Hirsch Kalischer, de mémoire bénie. Il fut le principal avocat de la reconstruction de notre pays et en 5624 [1864], il écrivit cet ouvrage sur le sujet. J'ai découvert son livre ici dans la capitale après avoir déjà achevé le mien, et j'ai eu le privilège d'être en accord avec lui sur de nombreux points. Néanmoins, 'La Michna demeure à sa place'. Ainsi, depuis que j'ai suivi ses traces, je suis certain que si ces saints et éminents érudits étaient encore en vie, ils me conféreraient également de leur gloire et cautionneraient mon ouvrage. Aussi, je ferai usage de leurs approbations à Derichat Tsion pour mon ouvrage également* » (*Em Habanim Seme'hah*, édition française, p.5).

⁸⁷ Cf. *supra*, pp.8-12.

⁸⁸ Dans *Shémesh ouMarpé*, op. cit., p.273 et suivantes.

⁸⁹ *Ibid.*, p.355.

fait mention d'un devoir de la rapprocher par une entreprise d'installation collective sur la terre d'Israël.

2/ Il est impossible que Dieu choisisse des juifs négligeant les commandements de la Torah pour être l'intermédiaire de la *Guéoula*.

3/ La forte représentation de juifs laïcs parmi les pionniers provoque une désacralisation de la terre d'Israël, par les transgressions qu'implique leur présence sur place.

Le dernier point mérite que l'on s'arrête dessus. Comme nous l'avons déjà évoqué, il s'agit de l'une des critiques qu'adresse directement le Rav Hirsch au Rav Kalischer. Le rabbin de Francfort-sur-le-Main se sent personnellement concerné par ce qui se passe à son époque sur la terre d'Israël. A aucun moment le Rav Hirsch ne nie le lien intrinsèque existant entre la terre d'Israël et le peuple juif. S'il insiste dans ses écrits sur le fait que c'est la *terre* qui doit être au service de la *Loi*, et non l'inverse⁹⁰, il s'implique en pratique pour les implantations juives religieuses qui sont déjà sur place, *sans aucune intention politique*.

Aussi fait-il une proclamation publique en 1883, afin que les membres de sa communauté contribuent financièrement à soutenir l'installation religieuse de « *Péta'h Tikva* »⁹¹. Il ne faut pas y voir une contradiction avec son appréciation générale sur la montée *collective* en Palestine. En effet, bien qu'il soit ici question d'achat de terrains, l'objectif de la communauté soutenue est de pouvoir pratiquer correctement les commandements de la Torah relatifs à la terre d'Israël. Or, le Rav Hirsch est pointilleux sur ce dernier point, ainsi qu'il en fait part au Rav Kalischer⁹². Il n'est pas contre le fait de s'installer sur la terre d'Israël. Il exige simplement que cette installation ne se fasse pas au détriment de la Loi... ni dans l'objectif assumé de rapprocher la *Guéoula*.

Cette nuance dans l'approche *hirschienne* se retrouve également lorsqu'il soutient l'*alyah*⁹³ des juifs de Russie, après la vague de pogroms consécutive au changement de régime en 1881. Le pragmatisme est de mise dans sa décision. En effet, la première alternative logique vers laquelle se tournent alors les juifs de Russie est l'Amérique. Cependant, le judaïsme américain est profondément affaibli par l'assimilation.

⁹⁰ Cf. *supra*, pp.12-15.

⁹¹ Cf. le texte de la proclamation dans *Shémesh ouMarpé*, op. cit., pp.216-217.

⁹² Cf. *supra*, p.22.

⁹³ Processus de déménagement d'un individu ou d'une collectivité juive en terre d'Israël.

Le « rêve américain » entraîne l'abandon de la Torah par les nouveaux immigrants. Dans de telles conditions, la meilleure solution viable est la recherche de terrains en Palestine, dans lesquels les juifs russes, pratiquants et craignant Dieu, peuvent se réfugier, et alors recommencer une nouvelle vie. L'idée n'est donc pas d'aller s'établir sur la terre d'Israël par « idéal sioniste », mais d'y « monter » car il s'agit de la destination la plus crédible pour une communauté affreusement persécutée. Aussi le Rav Hirsch écrit-il en 1882, lorsque les pogroms russes sont à l'apogée de l'horreur : « *Il me semble qu'il est très pertinent, tant du point de vue matériel que du point de vue religieux, que [les juifs de Russie] trouvent d'autres endroits pour s'installer que l'Amérique* »⁹⁴.

Puis, il continue en décrivant son contact avec un groupe de familles juives, originaires de Russie et désireuses de s'établir en terre d'Israël :

« *Le Rav Kluger de Brody s'est tourné vers moi au sujet de soixante-et-onze familles [de Russie], craignant Dieu et entiers, qui ne voudraient pas, pour aucun prix, vivre en Amérique. Cependant, ils espèrent là-bas avoir la possibilité de monter en terre d'Israël, afin d'y recevoir un terrain, et tirer leur subsistance des champs à la sueur de leur front et à la fatigue de leurs mains. C'est dans cet objectif qu'ils cherchent une grande somme d'argent. Je lui ai fait envoyer d'ici une certaine somme dans la mesure de mes possibilités (...)* »⁹⁵.

De même, le Rav Shimshon Raphaël Hirsch est conscient que le judaïsme se développe en Palestine. Des autorités rabbiniques y évoluent. Aussi serait-il malvenu que le rabbinat européen s'implique dans des problématiques locales, dont il ne maîtrise pas correctement les tenants et aboutissants. C'est précisément ce qu'il écrit à deux reprises en 1872 et 1873 au Rav 'Azriel Hildesheimer⁹⁶, alors que ce dernier lui demande son avis sur le système éducatif souhaitable en Palestine :

⁹⁴ Lettre à son gendre, R. Mikhael Lévy, en 1882. Publiée dans *Shémesh ouMarpé*, op. cit., pp.214-215.

⁹⁵ Ibid., p.215.

⁹⁶ Le Rav Azriel Hildesheimer (1820-1899, Berlin) était un contemporain du Rav Hirsch. Tous deux avaient été élèves du Rav Y. Ettinger (l'auteur du '*Aroukh LaNer*') à Altona, et tentaient de concilier une approche moderne avec un strict respect des lois de la Torah. C'est dans cet esprit que le Rav Hildesheimer fonde en 1873 le séminaire rabbinique de Berlin, dans lequel les « élèves-rabbins » doivent obligatoirement passer un doctorat afin de réussir leur diplôme rabbinique. Malgré la proximité de pensée entre les deux hommes, il y eut toujours une certaine hostilité du Rav Hirsch à l'égard de son illustre collègue et de ses méthodes, qu'il considérait comme trop axées sur les sciences profanes au détriment des études de Torah (cf. H. Infield, *La Torah et les sciences*, Gallia 1991, p.215). Cependant, la pertinence de cette critique doit être interrogée, avec le recul de l'histoire sur les grands Rabbanim issus du séminaire Hildesheimer : Rav Weinberg (auteur du *Sridé Esh*) ; Rav Kaplan ; Rav Marcus Lehmann ; Rav Elie Munk ; etc.

« Je pense qu'il n'est possible de décider ce qui est bon pour Berlin uniquement si l'on est de Berlin. Il en va de même en ce qui concerne Francfort, c'est uniquement sur place qu'il est possible de savoir ce qui est bon pour Francfort. Ainsi, en ce qui concerne les habitants de la terre sainte et leurs rabbins, seuls ces derniers peuvent savoir ce qui leur convient et leur apportera la bénédiction »⁹⁷.

Ces quelques exemples de l'implication du rabbin de Francfort dans des sujets relatifs à la vie juive en Palestine illustrent bien qu'il n'est pas opposé à l'existence d'un judaïsme local à son époque. Comme l'écrit justement le Rav Klugman : « Il est important de souligner que notre maître ne s'oppose pas à l'installation en terre d'Israël pour un particulier ni pour un groupe entier »⁹⁸.

Le problème principal qui préoccupe le Rav Hirsch est de ne pas confondre l'objectif et le moyen. Pour que la terre d'Israël puisse être l'intermédiaire ultime à la pratique de la *Loi*, il faut cesser de la voir comme un but en soi, ou comme une issue automatique à la *Galoute*. Le rôle du peuple juif parmi les Nations est primordial. N'ayant pas réussi à montrer au monde la lumière divine, alors qu'ils évoluaient en tant que royaume indépendant sur la terre d'Israël, les Juifs ont dû « descendre » parmi les Nations. Une fois sur place, la mission initiale continue⁹⁹.

Aussi serait-il contre-productif d'appeler à un retour collectif en terre d'Israël alors que les tâches à accomplir en *Galoute* ne sont pas terminées. De ce point de vue, la perspective d'une résurrection de l'ancien royaume d'Israël n'est pas pertinente, puisque l'objectif de la *Galoute* n'est pas encore atteint.

4/ L'opposition à l'idéal nationaliste de la fin du 19^{ème} siècle

En 1855, alors que la perspective d'un « Etat juif » n'a pas encore été évoquée sur le plan de la politique internationale, le Rav Hirsch écrit un texte d'une grande lucidité, critiquant un projet n'existant pas encore, mais qu'il conçoit comme potentiellement réalisable :

⁹⁷ Cité dans *Shémesh ouMarpé*, op. cit. p.212.

⁹⁸ *Vayhi biYéchouroun Mélekh*, dans *Shémesh ouMarpé*, op. cit., p.356.

⁹⁹ Cf. *supra*, p.8 et pp.11-12.

« L'idéologie moderne voudrait que l'Etat Juif, celui ayant existé, ou celui qui existera dans le futur, fasse partie de la même catégorie que les autres phénomènes politiques. Elle ne reconnaît pas la nature basique et spécifique que devrait revêtir un Etat juif ; ni les différences existantes par rapport aux autres nations. Dans cet Etat [potentiel], elle conçoit les principes politiques classiques comme une finalité ; alors qu'ils ne devraient être qu'un intermédiaire pour que s'épanouissent les [paradigmes essentiels de l'Etat juif], autour du Temple [de Jérusalem] et de la Torah...

Or, toutefois, cette idéologie moderne est [comme son nom l'indique :] 'moderne'. [C'est-à-dire] qu'elle ne correspond pas à l'ancienne idéologie juive [authentique]. En réalité, elle n'est pas vraiment 'juive'...

Tournons notre regard vers le deuil [, toujours vivace, vécu par le peuple] Juif, et vers l'espoir Juif de la délivrance... Vers où se dirige-t-il ? Quelle est la signification [de ces concepts] et le [véritable] désir [suscité par cet espoir] ?...

Le Juif pleure en raison de la Galoute de la présence divine, la Galoute de la résidence royale du Saint, béni soit-Il (...). Le cœur du Juif se met en deuil, et ses larmes tombent en raison de la distorsion dont est victime la Torah. Ce n'est pas en raison de sa Galoute que le Juif se lamente, mais en raison de la Galoute de la Torah. Ce deuil-là va-t-il s'interrompre ? Cette tristesse va-t-elle se dérober ? Ces larmes-là vont-elles se tarir si les Nations du monde deviennent plus conciliantes [à notre égard], si elles délient les chaînes des mains et des pieds du peuple d'Israël, fatigué par sa Galoute ; et qu'un Israël 'libéré' devienne [un peuple parmi] les autres peuples, comme si leurs objectifs étaient similaires ? ... Est-ce ainsi que la Galoute de la Torah diminuera ? Est-ce ainsi que prendra fin la Galoute de la présence divine ? Est-ce ainsi que la Torah retrouvera de nouveau sa terre ? Est-ce ainsi que la Torah sera davantage acceptée dans le monde ? Les racines profondes [de la Torah] vont-elles s'ancrer davantage ainsi, permettant au bourgeon d'éclorre et au fruit de mûrir, dans la bénédiction et la délivrance résonnant comme un arbre de vie éternel ? Ou bien devra-t-elle supporter des épreuves nouvelles et plus dures, confrontée aux nouvelles souffrances d'une Galoute [toujours présente malgré le retour sur la terre d'Israël] ? [L'Etat juif vu par l'idéologie moderne n'est-il] pas finalement une nouvelle Galoute encore plus amère et douloureuse ? »¹⁰⁰

¹⁰⁰ Ossaf Ketavim 1, pp.339 et 345, cité dans Shémesh ouMarpé, op. cit., pp.356-357 (hébreu).

Certes, le Rav Hirsch n'est pas prophète. Cependant, il observe avec perspicacité ce qui se passe en Europe. Le 19^{ème} siècle voit le principe du nationalisme érigé en idéal pour toute Nation. De ce point de vue, pour les juifs attirés par la culture 'moderne', la perspective du retour sur la terre d'Israël est tentante. N'est-ce pas l'occasion de faire « *comme tous les peuples* »¹⁰¹ en empruntant les modèles politiques européens, et en les teintant de quelque folklore traditionnel ?

Il suffit de lire *L'Etat des Juifs* de Théodore Herzl, publié en 1896 - soit huit ans après la mort du maître de Francfort - pour se rendre compte qu'une partie des juifs répondront par l'affirmative.

Cependant, au-delà d'un rejet du laïcisme que théoriserait plus tard le journaliste viennois, le Rav Hirsch s'oppose à l'idée même d'un projet de retour associant religieux et pionniers laïcs¹⁰². La seule valeur éternelle est la Torah. Tout projet est invalide s'il ne la porte pas en amont en tant que priorité exclusive de la Nation. Notre auteur réclame l'authenticité. Peu importe le projet politique si l'authenticité de la Torah est négligée. Mieux vaut évoluer en dehors de la terre d'Israël, dans l'observation d'une Torah authentique, que de partir en Palestine afin de vivre dans la concession constante, consécutive à l'acceptation de s'associer aux pionniers laïcs.

Finalement, la définition première de la *Galoute* n'est-elle pas spirituelle ? Le Rav s'interroge de manière rhétorique, laissant ainsi apparaître son avis formel : L'idée d'un « *Etat juif* » façonné selon les idéaux du nationalisme du 19^{ème} siècle est un écueil à éviter. La création d'un tel Etat constituerait « *une nouvelle Galoute encore plus amère et douloureuse* ».

5/ Comment le Rav Hirsch aurait-il réagi à la création de l'Etat d'Israël ?

Le petit-fils du Rav, le Dr. Itz'hak Breuer, devint l'un des dirigeants de l'*Agoudat Israël*, une assemblée rabbinique dans un premier temps hostile au projet sioniste, avant d'accepter de participer au nouvel Etat dans l'objectif d'y apporter un élan religieux. Il tenta de démontrer que son grand-père aurait été d'accord avec sa démarche.

¹⁰¹ Cf. Deutéronome 17, 14

¹⁰² Cf. *supra*, p.21 et p.26.

Ses descendants en firent de même, arguant que l'opposition du Rav Hirsch au sionisme naissant était strictement contextuelle. Aussi dans une *Anthologie des œuvres du Rav Hirsch* parue récemment sous la direction de son descendant, Paul Breuer¹⁰³, le passage dans lequel sont mentionnés les « *trois serments* »¹⁰⁴ - interdisant de monter collectivement en Palestine dans une perspective politique - est annoté ainsi :

« Le Rav Hirsch a quitté ce monde avant la Première Guerre Mondiale, et donc avant la Déclaration Balfour par laquelle, en 1917, le gouvernement britannique s'engagea à favoriser la création d'un 'foyer national' pour le peuple juif en Erets Israël. Son opposition au Sionisme politique naissant ne l'empêchait pas d'accorder un soutien actif au renforcement du Ychouv : il s'engagea ainsi en faveur du nouveau mochav¹⁰⁵ de Péta'h Tikva, ainsi que de la fondation de l'hôpital Chaaré Tsedek à Jérusalem. Dans la vision du Rav Hirsch, la notion de 'Torah im Derekh Erets' signifiait que la Torah se situe au-delà des aléas historiques ; et que ce sont les aléas des temps qui doivent se mettre en accord avec la Torah, et non l'inverse. Fidèle à ce principe, son petit-fils, le Dr Yits'hak Breuer zts"l, l'un des dirigeants de l'Agoudat Israël et l'un des plus fins penseurs Juifs avant la fondation de l'Etat d'Israël, a pu ainsi définir notre vision des choses à ce sujet : c'est pour la Torah que l'Etat juif doit être édifié ; face aux évènements historiques qui se déroulent sous nos yeux, sur cette terre dont nous voyons les prémices de la reconstruction, il nous faut désormais proclamer : 'Torah im derekh Erets Israël'¹⁰⁶ »¹⁰⁷

D'après ce que nous avons étudié concernant la pensée du Rav Hirsch à propos de la *Galoute* et de la *Géoula*, il semble que de tels propos frisent le révisionnisme historique. Certes, le rabbin de Francfort-sur-le-Main a soutenu dans certains cas l'installation de Juifs en Palestine, comme nous l'avons exposé¹⁰⁸. Cependant, il fut l'opposant le plus vigoureux de son époque au projet d'installation collective, dès qu'une ambition politique y était associée, comme nous l'avons également rappelé, textes du Rav à l'appui¹⁰⁹.

¹⁰³ Op. cit.

¹⁰⁴ Cf. *supra*, p.19.

¹⁰⁵ Installation, établissement d'une petite collectivité.

¹⁰⁶ Littéralement : « *la Torah avec le chemin de la terre d'Israël* ».

¹⁰⁷ *Anthologie des œuvres du Rav Hirsch*, op. cit., p.92, note 2.

¹⁰⁸ Cf. *supra*, pp.26-27.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p.15 et pp.18-20.

Malgré tout, est-il possible de déterminer avec certitude quelle aurait été la position du Rav Hirsch en 1948 ? Tout d'abord, le principe même d'une telle question est hasardeux, puisque le principal intéressé n'est plus là pour donner son opinion personnelle. De plus, jusqu'à la création de l'Etat d'Israël, les fondateurs et les dirigeants de l'*Agoudat Israël* étaient eux-mêmes opposés au sionisme. Cet élan d'unité parmi les différents mouvements orthodoxes fut d'ailleurs initié en 1912 pour lutter contre l'idéologie sioniste. Or, parmi ses fondateurs se trouvaient des membres se réclamant de l'école du Rav Hirsch.

Ce n'est qu'avec la Shoah et la création effective de l'Etat que ses membres, et la plus grande majorité des autorités rabbiniques de l'époque, choisirent d'accepter le système israélien pour une raison strictement pragmatique : Permettre aux Juifs orthodoxes installés dans le nouvel Etat d'étudier et de pratiquer librement les lois de la Torah.

Seuls deux mouvements influant refusèrent catégoriquement toute compromission avec le nouveau système israélien. Les premiers sont les *Nétouré Karta*¹¹⁰, qui se scindèrent de l'*Agoudat Israël* en 1938, reprochant au mouvement d'être trop complaisant vis-à-vis du sionisme. Les seconds sont les '*Hassidim* de Satmar, avec à leur tête Rav Yoël Teitelbaum, accusant explicitement les rabbins de l'*Agoudat Israël* d'être devenus les « idiots utiles » du sionisme laïc¹¹¹.

Dès lors, est-il vraiment possible d'affirmer aujourd'hui avec certitude quelle aurait été la position du Rav S.R. Hirsch s'il était encore vivant en 1948 ? La réponse est en grande partie négative. Néanmoins, un élément important de sa pensée tend à nous laisser croire qu'il aurait été lui aussi opposé au changement de cap opéré par l'*Agoudat Israël* au moment de la création de l'Etat.

¹¹⁰ Les Nétouré-Karta sont des Juifs habillés en tenue traditionnelle et habitant surtout dans le quartier de Méa-Shéarim, à Jérusalem. Ils sont les descendants de juifs hongrois très pratiquants, venus s'installer à Jérusalem avant la venue des pionniers laïcs. A la mort de leur leader en 1974, le mouvement se sépara en trois parties distinctes, dont une – très minoritaire – faisant régulièrement la Une des médias pour son soutien bruyant à tous les ennemis de l'Etat d'Israël. Même les '*Hassidim* de Satmar, qui restèrent profondément antisionistes après la mort de R. Yoël Teteilblaum, se désolidarisèrent totalement de cette faction en 2006, lorsque certains de ces membres participèrent en Iran à une conférence négationniste. Cependant, ces derniers restent minoritaires aujourd'hui encore au sein des Nétouré Karta.

¹¹¹ Cf. explicitement dans *Vayoël Moshé*, Maamar Ishouv Erets-Israël ch.140 (pp.353-354). Egalement dans le même ordre d'idée : Ibid. *Hakdama*, p. 16 (à propos des « religieux qui suivent [les sionistes] ») ; Maamar Shalosh Shévouote ch.117, p.129 (à propos des rabbins qui acceptent de rentrer dans le système politique israélien) ; et Ibid. ch.176, p.169 (où il compare par allusion les partis religieux acceptant le système aux manières du prophète des nations, Bil'am, qui flatte les mécréants).

En effet, le Rav Hirsch s'est toujours montré intraitable dès qu'il s'agissait de s'associer à des juifs non-pratiquants. C'est ce qu'il écrit explicitement au Rav Tsvi Hirsch Kalicher et que nous avons déjà cité¹¹². En outre, un autre fait concret le concernant va dans le même sens :

En 1860 se tient à Paris le premier congrès de l' « *Alliance israélite universelle* », dont le mot d'ordre est : « *Tous les Juifs sont unis* »¹¹³. L'objectif de cette institution est de tisser un lien entre tous les Juifs du monde et d'élever le niveau culturel de ces derniers, afin qu'ils soient davantage respectés parmi les Nations.

Pour cela, plusieurs établissements ouvrent, autant en Orient qu'en Occident, et des aides substantielles sont mises en place afin d'aider à la fuite des juifs opprimés dans certains pays. Il s'agit du premier mouvement « Juif » dans l'Histoire à tenter d'unifier tous les Juifs du monde dans un objectif purement « communautaire », et donc dissocié de l'aspect religieux. En effet, les responsables de cette institution étaient eux-mêmes déconnectés de la Torah, à l'instar du représentant français de l' « Alliance », le célèbre Adolphe Crémieux, un juif français haut placé – il fut entre autres Ministre de la Justice – dont la femme et les enfants étaient convertis au christianisme.

Cependant, l' « Alliance israélite universelle » comprend rapidement que les Juifs observant suivent avant tout les directives de leurs rabbins. Aussi dans leur volonté d'unifier *tous les juifs*, les responsables de l'institution commencent à démarcher des autorités rabbiniques afin de rechercher leur soutien dans leur entreprise.

C'est ainsi qu'en 1869, le Rav Tsvi Hirsch Kalischer et le Rav Elyahou Gutmacher¹¹⁴ publient un texte incitant la communauté religieuse à rejoindre l' « Alliance », après que l'institution se soit engagée à soutenir le futur projet sioniste. Ils justifient leur position par la nécessité de lutter contre l'aspect laïc de l'institution. Or, selon eux, le plus efficace pour cela est de s'y intégrer et d'insuffler un esprit de Torah directement de l'intérieur.

Dans une lettre de 1872, le Rav Hirsch indique son opposition totale à cette démarche : « *Clairement, je ne conçois pas qu'un homme en possession d'un esprit Juif, sain et droit, puisse s'associer à un mouvement institué dans un objectif [annoncé comme] 'Juif' ; alors que*

¹¹² Cf. *supra*, p.21 et p.26.

¹¹³ Littéralement : « *Tout Israël [sont] amis* » (*Shémesh ouMarpé*, op. cit., p.201, note 1).

¹¹⁴ Pologne, 1796-1894. Il était le *Av Beth-Din* de Graetz, et fut un soutien actif du Rav Kalischer dans son appui au mouvement sioniste naissant.

la fondation et l'administration sont totalement éloignés de ce qui constitue réellement la Loi de Moïse et d'Israël (...) »¹¹⁵. Quant à ceux qui arguent qu'une association avec l' « Alliance » permettra de transformer l'institution laïque en une institution respectant véritablement la Torah, le Maître de Francfort leur répond : « Au bout d'un moment, toute la différence entre ceux qui servent Dieu et ceux qui ne Le servent pas aura disparu »¹¹⁶.

Sa position va donc à l'encontre de celle du Rav Kalischer. Là où ce dernier voit l'occasion de transformer un mouvement laïc en un mouvement religieux, le Rav Hirsch voit la légitimation quasi-hérétique d'une collectivité « juive » banalisant la laïcité.

Pouvons-nous dès lors transposer ce constat à l'époque de la création de l'Etat d'Israël ?

Son petit-fils représentant de l'Agoudat Israël, le Dr. Itz'hak Breuer, conçoit la participation des autorités rabbiniques à l'Etat d'Israël comme l'occasion de transformer un mouvement laïc – le sionisme originel - en un mouvement religieux. Or, selon ce que nous avons étudié des écrits du Rav Hirsch, il nous semble que ce dernier y *aurait vu* plutôt une concession inadmissible à l'idéologie nationaliste communautaire, très éloignée du véritable concept de la *Guéoula*.

Conclusion : Du Rav S.R Hirsch au Rabbi de Satmar ?

En 1961, le Rav Teitelbaum publie l'ouvrage *Vayoël Moché*, dans lequel il expose son opposition au sionisme, en se fondant sur une étude méthodique des textes bibliques et rabbiniques. Son érudition est immense. Ses arguments se fondent sur des milliers de citations d'autorités rabbiniques ayant évolué depuis l'époque talmudique jusqu'à la sienne. Cependant, il ne cite aucunement le Rav Hirsch.

Or, comme nous l'avons constaté, les textes du Maître de Francfort susceptibles d'appuyer sa thèse ne manquent pas. De plus, tous deux affichent un refus systématique de toute compromission avec les juifs non-observant¹¹⁷. En outre, chacun émet une théorie

¹¹⁵ Lettre du 15 Kislev 5633 (Décembre 1872), publiée dans *Shémesh ouMarpé*, op. cit., p.201.

¹¹⁶ Ibid., p.202.

¹¹⁷ En ce qui concerne le Rav Hirsch, cf. *supra* (notamment p.21 et p.26). En ce qui concerne le Rabbi de Satmar, les références ne manquent pas dans son ouvrage. Cf. par exemple : *Vayoël Moshé*, Hakdama, p. 15 ; Ibid., Maamar Shalosh Shévousote ch.100, p.112 ; ch.117, p.129 ; Ibid., Maamar Ishouv Erets-Israël ch.53, p.253 ; etc.

systematique du rapport entre la *Galoute* et la *Guéoula*¹¹⁸. Cependant, les deux théories ne sont pas semblables. En effet, contrairement au Rav Hirsch, le Rabbi de Satmar ne lie aucunement le rôle positif de la *Galoute* à des interactions concrètes entre les Juifs et les Nations.

Il en va de même quant à la perception de la société non-juive dans laquelle les Juifs évoluent : Là où le rabbin allemand appelle à accepter les bienfaits de la culture non-juive, tant qu'elle n'empiète pas sur les valeurs de la Torah, le Rav Teitelbaum reste fidèle à la doctrine *'hassidique* de l'éducation, incluant le minimum possible d'études profanes.

On peut supposer que cette différence est pour beaucoup contextuelle. Les juifs hongrois, comme la plupart des juifs d'Europe de l'Est d'avant-guerre, ont très peu de contact avec leurs voisins non-juifs. Puis, lorsque la communauté Satmar s'implante essentiellement aux Etats-Unis, ses membres instituent leurs propres structures, instaurant un microsysteme autonome encore visible de nos jours.

A l'inverse, le contexte dans lequel évolue le Rav Hirsch en Allemagne est bien différent, comme le relate justement Henri Infeld :

« Toute l'œuvre de R. Hirsch baigne dans une atmosphère d'idéalisme et de confiance dans une humanité dont le progrès moral ne pouvait que suivre une courbe ascendante. La culture allemande était fort influencée par Kant, dont la philosophie était complètement orientée vers le sens du devoir, de la bonne action définie par la volonté de vouloir le bien. Et surtout, une célèbre phrase de Kant avait établi la prédominance de la foi sur la connaissance¹¹⁹. Dans ces conditions, il était aisé de percevoir un élan progressiste dans cette culture 'européenne' – entendez allemande – sans pour autant verser dans un optimisme béat. Après tout, bien des idéaux bibliques s'y trouvaient repris (...) »¹²⁰.

Il y a donc dans la philosophie hirschienne une spécificité qui ne pouvait exister qu'à son époque, et dans son contexte particulier. Aussi sa critique du sionisme naissant s'inscrit-elle

¹¹⁸ Là encore les références sont nombreuses dans le *Vayoël Moshé*, cf. dans l'édition du Jérusalem Book Store, Brooklyn 2013, le « *maftéa'h hainyanim* » aux mots clefs « *Galoute* » et « *Guéoula* ».

¹¹⁹ « *Je dus donc abolir le savoir afin d'obtenir une place pour la croyance* » (E. Kant, Critique de la raison pure, préface).

¹²⁰ *La Torah et les sciences*, op. cit., pp.216-217.

dans sa propre perception de la *Galoute* et de la *Guéoula*, avec leurs aspects universels que le Rav Hirsch croit discerner de son temps.

A l'inverse, le Rav Yoël Teitelbaum, lui-même un rescapé de la Shoah, n'a pas cette confiance quasi-utopique en l'Homme. Bien que liant également son refus du sionisme à sa perception du rapport entre *Galoute* et *Guéoula*, il le fait d'une manière différente, loin de l'humanisme Juif allemand du 19^{ème} siècle, qui perdit en pertinence après la Shoah.

Cette différence contextuelle explique pourquoi le Rabbi de Satmar ne se revendique pas comme le successeur du Rav S. R. Hirsch. Néanmoins, dans les textes du rabbin allemand et dans ceux du *Vayoël Moshé*, la ligne principale d'opposition au sionisme reste celle affirmée par le maître de Francfort-sur-le-Main, dans sa réponse au Rav Tsvi Hirsch Kalischer :

1/ Les Sages du Talmud et du Midrash ont insisté sur l'importance d'attendre la *Guéoula*, tout en se renforçant dans le rapport à Dieu et au genre humain. Cependant, ils n'ont jamais fait mention d'un devoir de la rapprocher par une entreprise d'installation collective sur la terre d'Israël.

2/ Il est impossible que Dieu choisisse des juifs négligeant les commandements de la Torah pour être l'intermédiaire de la *Guéoula*.

3/ La forte représentation de juifs laïcs parmi les pionniers provoque une désacralisation de la terre d'Israël, par les transgressions qu'implique leur présence sur place¹²¹.

Ce constat ne résume pas uniquement les pensées de R. Hirsch et R. Teitelbaum, mais également celles de toutes les autorités rabbiniques s'étant opposées au sionisme à leurs époques respectives, et avec leurs démarches spécifiques¹²².

¹²¹ Cf. *supra*, p.26.

¹²² On trouve ainsi des autorités rabbiniques se rattachant à des écoles très différentes, à l'instar – par exemple - du Rabbi Rayats (R. Yossef Ytz'hak Schneersohn 1880-1950, 6^{ème} rabbi de Loubavitch, cf. *Iguéréte haKodech* 1, 122 et 130) ou du Rav El'hanan Wasserman (1874-1941), chef de file des « Litvaniens » (cf. *'Akvéta déMéchi'ha*, pp.38 et 141-147).

